

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SECTION USP-GYM DU 7 NOVEMBRE 2024.**

Le 7 novembre 2024 à 18h30, les membres de la section USP-Gym sont réunis, sur invitation du bureau, afin de faire le bilan de la saison 2023-2024 et d'évoquer les projets pour la saison 2024/2025.

Les membres du bureau présents sont :

Marie-Odile Kerfant, présidente  
Isabelle Tubaut, trésorière  
Monica Bérard, gestionnaire du site internet  
Ludovic Jouan, gestionnaire du fichier d'inscriptions  
Dominique Rault, trésorière  
Véronique Renon, chargée de l'accueil téléphonique,  
Françoise Ligier, secrétaire

Sur les 274 adhérents, nous comptons environ une trentaine de personnes présentes. M. le maire ainsi que l'adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et la jeunesse et aux sports sont absents.

Michel Hervé, président de l'US Ploeren est présent.  
Raymonde Bouché, correspondante Ouest-France est présente.  
Marina Coriton, professeur de gym est présente.

La présidente déclare la séance ouverte à 18h35.

**La présidente rappelle l'ordre du jour suivant :**

- Présentation de l'USP-Gym
- Rapport moral et d'activité 2023-2024 - vote
- Rapport financier 2023-2024 - vote
- Budget prévisionnel 2024-2025
- Projets
- Élection des membres du bureau

### **A- RAPPORT MORAL**

#### **1) présentation de l'USP-Gym**

La présidente rappelle que l'USP-Gym est une section de l'US Ploeren au même titre que les sections football, endurance et basket. Bien que n'étant qu'une « branche » l'USP-Gym est autonome et indépendante dans son fonctionnement et sa gestion financière.

Les membres du bureau ont exprimé tour à tour leurs fonctions respectives, la présidente a souligné le bénévolat de chacun d'entre eux. Le rôle et l'importance des référents présents dans chaque cours est souligné.

## **2) présentation des activités sportives et des professeurs**

La présidente présente les 8 professeurs/animateurs sportifs diplômés assurant ensemble un total hebdomadaire de 18 cours : 7 cours de gym, 2 séances de zumba, 1 séance de Qi-gong, 4 cours de yoga, 4 cours de pilates.

Un cours de yoga ainsi qu'un cours de Pilates, supplémentaires, ont été développés cette saison 2023-2024.

Les professeurs sont rémunérés directement par la section USP-Gym.

Les cours se déroulent dans des salles mises gracieusement à disposition par la municipalité de Ploeren, à savoir la salle parquet du Spi et la salle yoga du Raquer.

Des activités physiques sont planifiées toute la semaine afin d'offrir au public un vaste choix horaire.

La présidente pointe l'augmentation notable des inscriptions pour les cours de gym, de Pilates et de yoga.

Les tarifs d'adhésion sont restés à l'identique des années passées, non augmentés depuis 2019.

Des réductions de tarifs sont appliquées aux demandeurs d'emploi, aux membres d'une même famille et en cas de multi-activité.

*L'assemblée, interrogée, exprime que les tarifs sont jugés « très raisonnables »*

*Une personne de l'assemblée fait remarquer que les tarifs sont complexes, difficiles à se repérer car nombreux. Afin de simplifier l'affichage des prix, il nous est proposé d'appliquer un tarif de base unique, et d'établir ensuite des réductions selon les situations individuelles des adhérents.*

*Michel Hervé intervient. Selon lui il est nécessaire de rester vigilant à la concurrence des autres associations sportives environnantes.*

*Le bureau explique que les tarifs pour les séances de Pilates, Qi-gong et yoga sont spécifiques car ils impliquent une technicité non requise pour les cours de gym par exemple. Les professeurs de Pilates / yoga disposent d'une formation complémentaire, par conséquent leur salaire est plus élevé. Par ailleurs, le nombre de participants sur chaque cours est limité afin d'assurer une qualité d'enseignement. Tous ces arguments justifient d'un prix particulier.*

*Le souhait de simplification des tarifs est noté par le bureau.*

L'association dénombre 274 adhérents en 2023/2024 soit une augmentation de 16,1 % par rapport à la saison 2022-2023.

La présidente cite la fonction indispensable des référents à chaque cours permettant d'assurer facilement des relais entre les membres du bureau et les adhérents.



### **3) Actions réalisées au cours de la saison**

- Dans le but de rompre la routine des cours réguliers, l'association a souhaité innover en proposant une action durant les vacances scolaires de Pâques : mise en place d'un atelier dénommé « matinée zen » regroupant les activités yoga, Pilates et gym sur une durée de 2h1/2. 25 adhérents ont participé à cet atelier, chacun en retirant une nouvelle expérience et une satisfaction. La matinée s'est achevée par un moment convivial.
- Semaine portes ouvertes en mai pour inviter les adhérents à découvrir toutes les activités.
- Organisation d'une séance de yoga au profit d'une association caritative « Dans les pas de Charlie » le samedi 1er juin. Cette action a rassemblé 13 participants et a permis de récolter des dons pour l'association caritative.

Par ailleurs, la présidente a aussi indiqué la participation de l'USP-Gym aux différents événements de la municipalité dont le Téléthon, la Fête de l'été, la Fan-zone. A ces occasions, une animation de Zumba est assurée.

**L'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport moral et d'activités.**

### **B- RAPPORT FINANCIER**

Isabelle Tubaut, trésorière, présente le compte de résultat de l'exercice de juillet 2023 à juin 2024.

*La charge financière la plus conséquente est représentée par les charges de personnel (salaires et charges sociales 29800,98 €)*

*Dans la rubrique « achats » une dépense plus élevée a été effectuée (1317,42 €)*

*Il s'agit de l'acquisition de tee-shirts avec le logo de l'USP-Gym à destination des référents et des adhérents participants aux différentes actions pré-citées.*

*Les autres charges comportent le financement du CDOS qui établit les fiches de paie des salariés, l'abonnement au logiciel de comptabilité, du téléphone, le renouvellement de la licence OVH pour le site internet Kalisport, les cotisations pour la formation des professeurs, les cotisations de la SACEM et la SPÉ. (diffusion musique durant les cours), la cotisation à l'US Ploeren (2 € par adhérent) et enfin les dons (500 € à « Dans les pas de Charlie », 100 € au téléthon.*

*Les recettes sont composées des adhésions des adhérents (41 272,38 €) et l'octroi de la subvention de la municipalité (1400 €)*

*Le bilan financier est positif avec un résultat de 8259,67 €*

*Une personne de l'assemblée pointe du doigt 2 aspects au regard de notre résultat :*

- *une association n'a pas le droit de faire de bénéfice*
- *compte tenu de notre bilan positif, la subvention de la mairie doit-elle être sollicitée ?*

*A ces observations, la présidente répond qu'une association peut faire un bénéfice à la condition que les membres du bureau ne se partagent pas ce dit bénéfice.  
Quant à la subvention, la présidente dit qu'il n'est pas dans son rôle d'évoquer cette obtention ou non auprès de la municipalité d'autant que la demande de subvention est très documentée notamment au niveau des sommes portées sur le compte bancaire et le compte livret.*

La trésorière précise que l'USP-Gym a revalorisé le taux horaire des professeurs face à l'inflation de 2023.

L'USP-Gym partage son résultat positif avec les professeurs : cadeaux de Noël sous forme de chèques-cadeaux d'un montant de 80 € par professeur ou à l'occasion d'évènements familiaux. Une prime « Macron » est en projet.

**L'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport financier.**

### **C- PROJETS**

Maintenir l'équilibre financier pour assurer la rémunération des professeurs et la pérennité de l'USP-Gym. Prime Macron citée plus haut.

Mise en place d'ateliers durant les vacances scolaires : 1 atelier yoga et 1 atelier Pilates durant les vacances de février 2025 puis 1 soirée Zumba durant les congés scolaires de Pâques (sous réserve que les professeurs soient libres et les salles disponibles)  
Ces actions occasionneront des salaires supplémentaires supportées par notre budget.

Ouverture d'un autre cours de gym en 2024/2025 et ultérieurement obtenir un autre créneau pour la Zumba si l'occupation des salles le permet.

### **D- ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

Aucun adhérent présent à cette assemblée générale du 7/11/2024 ne souhaite rejoindre le bureau. Tous les membres du bureau actuel acceptent de poursuivre leur engagement pour la saison 2024-2025

La présidente adresse ses remerciements aux membres du bureau pour le temps qu'ils consacrent à l'USP-Gym, aux référents pour leur collaboration, aux bénévoles pour l'aide ponctuelle et aux adhérents pour leur fidélité.

La séance est levée à 19h40. Elle se poursuit par un pot convivial.

Marie-Odile KERFANT, présidente

Monica Bérard, membre du bureau

le 13/11/2024

